

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Radars pédagogiques : pour un libre accès aux données derrière les
sourires
Initiant-e(-s) : Ilias Panchard

Les radars pédagogiques font désormais pleinement partie de la mobilité lausannoise. Installés à une large échelle avec la mise en place du 30km/h de nuit, ces radars aussi communément appelés « radars sympathiques » sourient aux automobilistes qui respectent les limites de vitesse en vigueur et font la tête à celles et ceux qui ne lèvent pas assez le pied.

Le présent postulat a pour but la mise à disposition en libre accès des données de vitesse relevées par les radars pédagogiques afin d'améliorer l'information aux riverain-e-s et d'accompagner le développement des politiques de mobilité de la Ville.

La mobilité suscite de grands débats à Lausanne, comme dans de nombreuses villes suisses et européennes. Ces débats sont inévitables étant donné que nos villes se sont organisées autour des transports individuels motorisés en leur accordant une place surdimensionnée. Heureusement, de plus en plus d'élu-e-s et d'habitant-e-s souhaitent un trafic apaisé et des espaces publics communs accessibles au plus grand nombre.

Concernant la vitesse, la sensibilisation des conducteurs et conductrices à l'aide des radars pédagogiques affichant instantanément leur vitesse est une excellente chose. Or, ces statistiques ne sont pas accessibles alors que leur communication pourrait jouer un rôle majeur dans la sensibilisation et la recherche de solutions pour une mobilité apaisée.

La Métropole de Bordeaux publie par exemple quotidiennement en libre accès les données de vitesse de l'ensemble des radars pédagogiques de son territoire.¹

En expliquant son rôle ainsi : « *cela a été mis en place à destination des élu-e-s afin de savoir où se trouvent les radars, d'informer les riverain-e-s sur les vitesses relevées versus les vitesses perçues et éventuellement les déplacer afin de procéder à des opérations de sensibilisation des conducteurs-rices.* »

Ces données s'avèrent ainsi importantes pour sensibiliser plus largement et, cas échéant, pour accompagner le développement des politiques publiques en matière de mobilité.

Au vu des éléments qui précèdent, le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de publier régulièrement et en libre accès les données de vitesse enregistrées par les radars pédagogiques en place sur le territoire communal.

Lausanne, le 11 juin 2023

Ilias Panchard



¹ https://opendata.bordeaux-metropole.fr/explore/dataset/radar_pedagogique_24h/information/